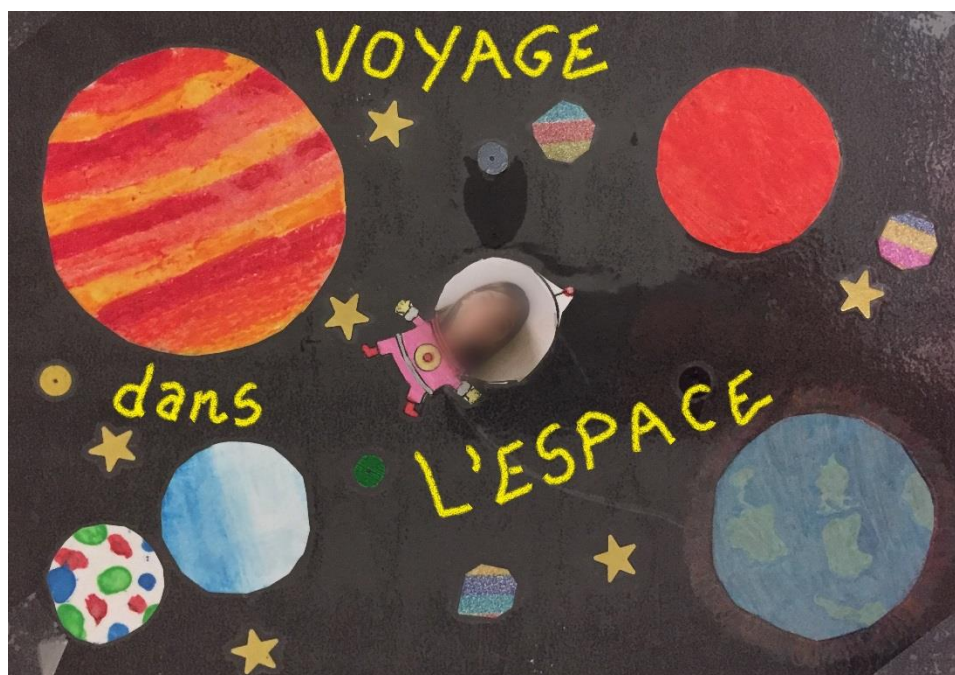




A.C.M MONTAUROUX

PROJET PEDAGOGIQUE

Du 8 juillet au 16 août 2019



Organisateur : Mairie de Montauroux

Direction : GLE Stéphane – CAIROLI Aline – CAPPELLO Noëlla – BOUTRY Katia

Sommaire

1.	INTRODUCTION	3
2.	PRESENTATION.....	3
2.1	Environnement.....	3
2.2	Présentation de l'A.C.M	4
3.	LES PROJETS	6
3.1	Le Projet Educatif	6
3.2	Les Objectifs pédagogiques.....	6
3.3	- Le projet d'animation.....	7
4.	- L'EQUIPE PEDAGOGIQUE	9
4.1	Organigramme de l'équipe pédagogique de la structure	9
4.2	Le rôle de chacun	10
5.	LE FONCTIONNEMENT	11
5.1	VIE QUOTIDIENNE	11
5.2	Communication.....	13
5.3	Les activités et les sorties.....	14
5.4	Le matériel pédagogique	14
5.5	Les transports.....	14
5.6	Santé, sécurité et hygiène.....	14
5.6.1	SANTE	14
5.6.2	SECURITE	15
5.6.3	HYGIENE	16
6.	LES REGLES DE VIE.....	17
7.	L'EVALUATION.....	18
7.1	Evaluations des activités	18
7.2	Retour des parents.....	18
8.	CONCLUSION.....	19

1. INTRODUCTION

L'élaboration de ce projet pédagogique a pour but de définir le fonctionnement et les orientations de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement dans le respect des objectifs éducatifs de l'organisateur (Commune de Montauroux).

Il est rédigé par l'équipe de direction mais il reste ouvert aux initiatives, aux idées et aux projets que chaque membre de l'équipe et les familles pourraient apporter.

N'hésitons pas à l'enrichir de nos expériences et compétences personnelles.

Ce projet pédagogique est le texte de référence qui doit être exploité sur le terrain afin de s'assurer de travailler tous dans le même sens et d'envisager sa finalisation pour un profit maximal.

Bonne lecture à tous !

2. PRESENTATION

2.1 Environnement

MONTAUROUX, village Est Varois de 6239 habitants, est situé à 400 mètres d'altitude face aux monts de l'Estérel. Il se situe à 20km de Grasse à l'Est, 30km de Fréjus-Saint-Raphaël au sud et à 39km de Draguignan à l'ouest.

La Commune est dotée d'un environnement exceptionnel : Forêt du Défens, Lac de Saint-Cassien, le cours d'eau de la Siagne. Ces lieux favorisent les pratiques de la randonnée et de la découverte de la nature (réserve naturelle de Fondurane) ou des sports nautiques (Base Nationale d'Aviron).

Ce village fleuri veut conserver son cachet médiéval du XIème siècle, par de nombreuses manifestations et festivités d'ordre folklorique et culturel.

Cette richesse naturelle et ce patrimoine culturel sont des atouts pour le développement éducatif des jeunes où diverses activités peuvent être proposées



2.2 Présentation de l'A.C.M

Fiche descriptive	
Organisateur :	Commune de Montauroux (83440)
Responsable :	M. HUET Jean-Yves, maire de la commune
Directeurs / Directrices de l'A.C.M : Du 8 juillet au 19 juillet : Du 22 juillet au 31 juillet : Du 1er août au 16 août :	M. GLE Stéphane Mme CAIROLI Aline Mme BOUTRY Katia
Directeurs / Directrices Adjoint(e) : Du 8 juillet au 19 juillet : Du 22 juillet au 31 juillet : Du 1 août au 16 août :	Mme CAPPELLO Noëlla – Mme CAIROLI Aline M. GLE Stéphane – Mme CAPPELLO Noëlla Mme LAMBERT Noémie
Adresse :	Ecole du Lac Qrt La Colle Noire 83440 Montauroux
Horaires :	De 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi Sauf jours fériés

La structure
Elle bénéficie des infrastructures de l'école du Lac : - Le hall : « entrée accueil des parents » - Salle de réunion - Une salle à manger, - Un bureau de direction (Bureau de la psychologue) - Salle de matériel pédagogique Maternelles : - Un dortoir : salle d'activité - 2 classes : salles d'activité - D'une salle de motricité - Sanitaires - Une cour et un préau - Un Algeco dans la cour qui servira de dortoir pour les plus petits Primaires et Ados - Des sanitaires - Une cour - 4 salles de classe - D'une salle d'activité primaire



Public	
La législation : Pour les – 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants Pour les + 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants	Enfants déjà scolarisés sur la commune de 3 à 16 ans révolus répartis par tranches d'âges - 3-5 ans (56 places) - 6-11 ans (72 places) - 12-16 ans (16 places)

Les besoins de l'enfant

Enfants de 3 à 5 ans	Physiologiques	Moteurs	Intellectuels	Sociaux	Affectifs
Besoins	Besoin de calme Besoin de sommeil (11h/jour environ) Apprentissage de la propreté	Besoin de se dépenser	Acquisition du langage Constitution de la personnalité Curiosité sexuelle Exploration du milieu Imaginaire	Recherche de plus en plus la compagnie des autres Imitation du rôle des adultes Influence parentale	Besoin d'affection, de sécurité et de communication
Caractéristiques	Construction du squelette, croissance rapide, grande fatigabilité	Apprentissage : La préhension La marche La latéralisation Maladresse, peu d'équilibre	Prise conscience du corps Réceptivité sensorielle Egocentrisme Court temps de concentration Pas ou de repères temporel	Vie émotionnelle intense non maîtrisée (pleurs)	Identification aux parents Besoin d'un référent Dépendance du « doudou »
Activités	Jeu de construction (eau, terre, sable, collage, coloriages, peinture) jeux de rôle, jeux de classement, puzzle, escalade, toboggan, balançoire, jeux de poursuites, contes, histoires, marionnettes, chants, rondes, jeux collectifs. Prévoir des coins aménagés.				
Enfants de 6 à 9 ans	Physiologiques	Moteurs	Intellectuels	Sociaux	Affectifs
Besoins	Besoin de se dépenser	Manipulations d'objet usuels (crayon, ciseau, couverts)	Age du « pourquoi » Intégration du monde des adultes Importance du jeu	Education de l'autonomie (agir seul) Besoin de socialisation Sens du donner, du recevoir et des échanges	Besoin d'aide et de sécurité
Caractéristiques	Croissance encore rapide, maladies infantiles, fatigabilité	Coordination Maîtrise des gestes	Ecole élémentaire : Lecture, écriture Age des acquisitions Début de la pensée logique	Découverte du travail et de la discipline	Statut social d'élève
Activités	Activités de construction (cabane, cerf-volant...), jeux d'adresse, jeux réglementés, jeux d'échange, déguisements... Activités manuelles, chants, jeux dansés, histoires... Découverte de la nature (collecte)				
Enfants de 10 à 11 ans	Physiologiques	Moteurs	Intellectuels	Sociaux	Affectifs
Besoins	Rythme soutenu	Besoin de se dépenser Notions de combativité et de compétition	Intérêt pour le monde extérieur et scientifique Age de la connaissance Développement de l'esprit critique Besoin de justice et d'équité	Rejet des plus petits Age de la bande, du groupe organisé avec des règles Séparation des sexes	Détachement de la famille Besoin d'indépendance
Caractéristiques	Croissance plus lente Bonne santé	Habileté Développement de toutes les possibilités physique (courir, sauter, lancer, grimper)	Spécialisation des intérêts Affirmation de soi Maturation plus rapide des filles Analyse et synthèse	Facilité d'adaptation	Les parents ne sont plus la seule référence (copains, instituteurs, animateurs)
Activités	Grands jeux, activités sportives, apprentissage de techniques, danse, jeux de plein air, jeux sportifs et compétitifs, découverte de la nature, expériences, activités manuelles élaborées.				
Enfants de 12 à 16 ans	Physiologiques	Sécurité	Appartenance	Estime	Réalisation
Besoins	Avoir une hygiène de vie adéquate (alimentation, sommeil, repos, exercice)	Avoir un espace psychologique, un refuge offrant une sécurité et un contrôle Se sentir soutenu si nécessaire	Avoir l'occasion d'entrer en contact avec les autres S'intégrer à un groupe Obtenir un statut social	Être reconnu, apprécié Faire un travail utile et visible Exprimer son talent et ses compétences Varier les activités	S'épanouir Approfondir sa culture Se former Être à l'écoute et se sentir compris
Exemples de conséquences liées aux besoins non comblés	Fatigue Irritabilité Faible concentration	Isolement Signes de stress et d'anxiété Mépris de l'autorité	Exclusion d'un groupe Manque de respect Intimidation	Dépendance envers l'adulte Peu d'initiative	Peu de projets menés à terme Faible participation à des activités

3. LES PROJETS

3.1 Le Projet Educatif

Le projet éducatif de la Commune de Montauroux, organisateur de ce centre de loisirs, a pour objectif principal :

- Favoriser le vivre ensemble tout en s'épanouissant
- Favoriser l'enfant à notre environnement quotidien et à sa protection

3.2 Les Objectifs pédagogiques

Valeurs éducatives	Objectifs pédagogiques	Objectifs généraux
Socialisation	Favoriser le respect	Favoriser le respect de soi-même
		Favoriser le respect des camarades
		Favoriser le respect des animateurs
		Favoriser le respect du matériel
	Favoriser la coopération	Développer l'entraide durant les activités
		Développer l'entraide durant les temps de vie quotidienne
		Initier les enfants aux jeux de coopérations
Autonomisation de l'enfant	Favoriser l'autonomie durant les moments de vie quotidienne	Favoriser l'autonomie durant les temps d'hygiène (toilettes, mains...)
		Favoriser l'autonomie durant les temps de repas (rangement...)
Découverte culturelle Sur le thème « Découverte de l'espace »	Découvrir le monde de l'espace	Découvrir les planètes, les fusées, le système solaire
		Découvrir les outils et techniques liés à l'astronomie
		Découvrir des contes et histoires sur l'espace
	Développer la créativité et l'imaginaire	Activités créatives et sportives sur le thème de l'espace
		Créer les décors liés à l'espace
Environnement	Découvrir, comprendre et agir sur son environnement	Favoriser la découverte de son territoire et de ses ressources
		Sensibiliser au respect de l'environnement (tri, recyclage...)

Les objectifs opérationnels seront réalisés par les animateurs à partir des objectifs généraux et en fonction de l'âge et des capacités des enfants.

3.3 - Le projet d'animation

Programme du 8 juillet au 16 août 2019

Thème : « Découverte de l'espace »

C'est au moyen d'outils tels que grands jeux, sensibilisations, activités extérieures, activités manuelles et sportives... que nous aurons la volonté d'amener les enfants à découvrir de nouveaux horizons, de développer leur imaginaire et d'éveiller leur curiosité afin de leur permettre de passer des vacances exceptionnelles !

Dès leur arrivée les enfants vont être plongés dans l'univers de l'espace par les décors créés par l'équipe d'animation.

« Et si j'étais une planète »

Le but est d'atteindre l'imaginaire des enfants, petits et grands. Et si j'étais une planète, à quoi pourrais-je bien ressembler ? Qu'est-ce que je choiserais comme couleurs, comme températures, comme colocataires ? Comment est-ce que j'aimerais qu'on s'occupe de moi ? S'identifier en tant que planète permettrait ainsi de mieux comprendre ce dont notre monde a besoin. La terre ne serait plus qu'une simple parcelle où poser nos pieds, mais une personne à part entière qui ne demande qu'à être respectée comme nous voudrions l'être.

Au travers de l'imaginaire et grâce à leur créativité, nous allons chercher à emmener les enfants dans la découverte de l'espace (système planétaire, moyens de s'y rendre, les extraterrestres...).

L'équipe pédagogique proposera les sorties suivantes :

Maternelles :

- Piscine de Fayence
- Parc du bois des lutins à Villeneuve Loubet
- Zoo au Cannet des Maures
- Fun City Fréjus
- Circus Party et pique-nique au parc de la Valmasque à Mougins
- Play city à Puget sur Argens
- Base nature de Fréjus

Primaires :

- Piscine de Fayence ou Peymeinade
- Village des fous à Villeneuve Loubet
- Parcours acrobatique en hauteur à la Moulières
- Journée initiation au golf à Tourrettes
- Baignade au lac de Saint-Cassien
- Entraînement Jedi à Fondurane ou Paddle
- Cinéma à Montauroux
- Base nature de Fréjus

Ados :

- Village des fous à Villeneuve Loubet
- Vesubia Mountain Park à St Martin Vésubie (escalade et canyoning)
- Waterworlt à Puget sur Argens
- Journée Observatoire Astronomique du Gros Cerveau au planétarium d'Ollioules
- Accrobranche à la Moulières
- Paddle au lac de Saint Cassien

Cet été, un partenariat avec l'accueil de loisirs de la police nationale de Fréjus a été mis en place.

De ce fait, l'accueil de loisirs de la police nationale de Fréjus nous met à disposition le matériel nécessaire pour deux sorties ski nautique à Fréjus.

En échange, nous les accueillerons lors d'un inter-centre sur notre Commune où nous organiserons des jeux, et lors d'une journée initiation au golf de Tourrettes.

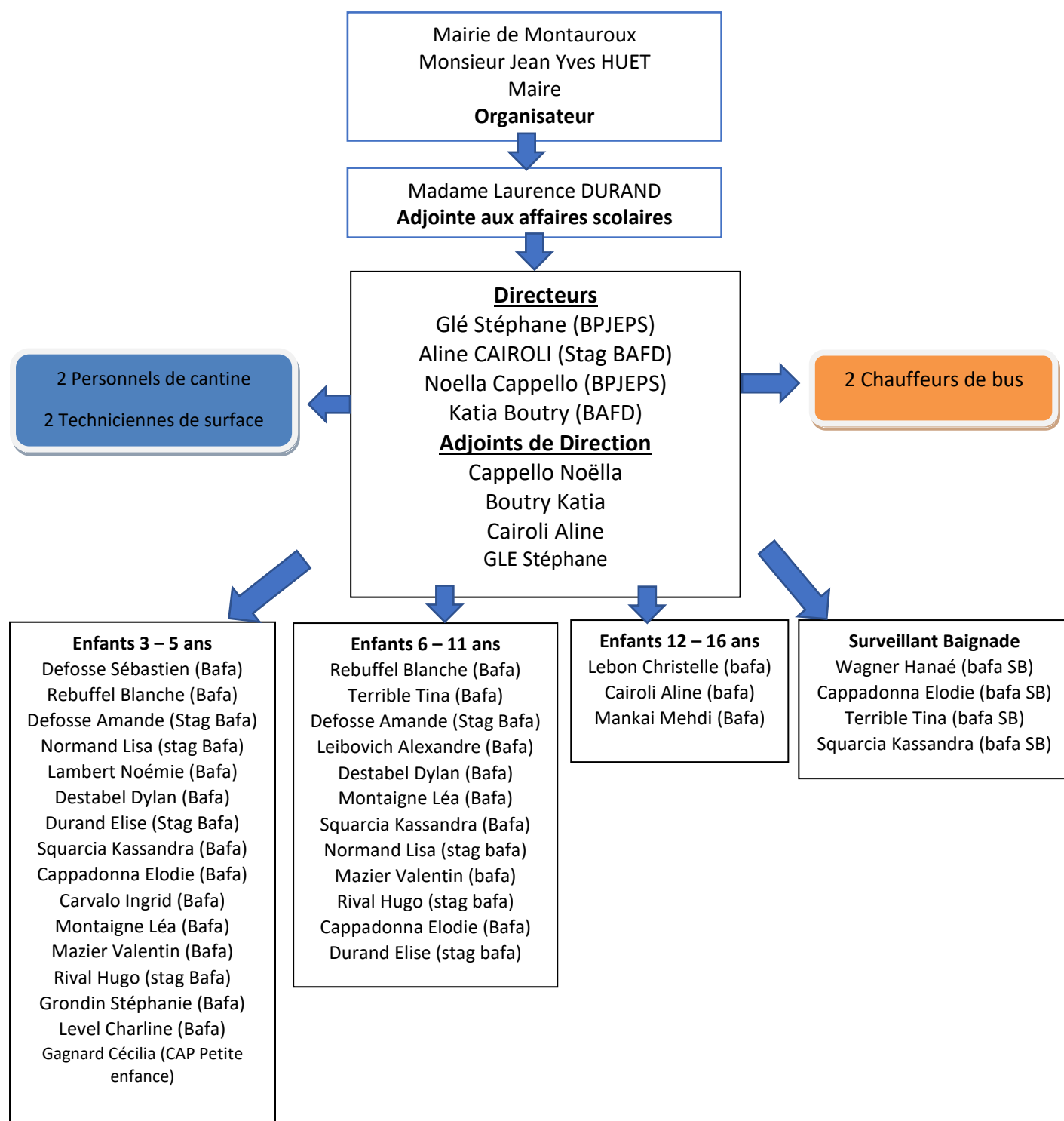
La semaine du 15 au 19 juillet, nous organisons également un camp au « Camping le Pesquier » de Castellane pour les ados.

(programme détaillé dans le livret d'info du camp en annexe).

ATTENTION LES ACTIVITES EN PLEIN AIR PEUVENT ETRE DEPLACEES OU SUPPRIMEES SELON LES CAPRICES DE LA METEO.

4. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

4.1 Organigramme de l'équipe pédagogique de la structure



4.2 Le rôle de chacun

Directeur	Il a pour fonction : - la gestion administrative (plannings, budgets, sanitaire, personnel et transports) - l'animation de l'équipe - les relations avec les différents partenaires - les relations avec les familles - la formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires. Il a un statut de responsable vis-à-vis des autorités de tutelles et le garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants. Il met en œuvre les projets pédagogiques et rend compte de son travail aux élus de la Commune. Il doit également veiller à ce que les objectifs soient évalués et à ce que les activités aillent dans cette direction. Il doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments. Enfin, il doit permettre une cohésion au sein de l'équipe en favorisant un dialogue harmonieux entre animateurs. Il a un rôle formateur : des temps pourront être établis pour les animateurs qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans un domaine. Le directeur pourra même aider à mettre en place un grand jeu pour l'animateur qui aurait besoin d'aide ainsi qu'une aide de tout type pour les projets d'activités, d'animations, les activités manuelles, les chants, la réglementation, la responsabilité civile et pénale, l'élaboration des plannings, la connaissance des publics, etc....
Directeur Adjoint	Il a un rôle complémentaire auprès du Directeur sur la gestion administrative et sur les temps d'accueil. Il assure également la gestion du matériel, des locaux et des participants. Il est disponible, responsable, formateur, animateur. Il se doit d'être à l'écoute de tous et de s'impliquer dans la dynamique de la structure.
Animateurs	Ils ont pour fonction : - l'animation des différents moments de la journée - l'accueil des enfants et des parents - la préparation des activités, leur mise en place, le rangement Ils sont garants de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant. Ils ne doivent pas oublier qu'ils sont les référents de l'enfant, qu'ils ne doivent pas montrer le mauvais exemple en ce qui concerne leur attitude corporelle et verbale. Ils doivent faciliter le dialogue et être à l'écoute de chaque enfant en s'adaptant à sa personnalité. Ils sont garants du respect des lieux, du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie. Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités. Pour la mise en place d'activités spécifiques, l'Accueil de Loisirs peut faire appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante de la sécurité des enfants, ainsi que des orientations définies dans le projet pédagogique. L'animateur doit pouvoir encadrer des enfants et les accompagner vers des activités créatives. Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan. Ils travaillent en relation avec les différents membres de l'équipe de direction. L'animateur doit être vigilant, présent, disponible à tous les moments pour les enfants de son groupe.
Assistant sanitaire	• Il est l'intermédiaire entre l'équipe d'animation et la direction en ce qui concerne le suivi sanitaire du séjour • Il est responsable de l'infirmerie, du suivi sanitaire, des soins, des trousse à pharmacie • Il gère les traitements à administrer sous ordonnance médicale fournie par les parents • Il connaît les particularités médicales des enfants et en informe les animateurs • Il prend les contacts avec les médecins en cas de besoin • Il fait de la prévention et informe régulièrement tous les autres membres de l'équipe • Il gère les fiches sanitaires de liaison et le cahier d'infirmerie • Il est le référent en matière de santé auprès des parents
Surveillant de baignade	LA PREVENTION : Le Surveillant de Baignade donne des indications aux enfants avant la baignade, il leur donne les consignes de sécurité pendant la baignade et est garant de leur application par chacun. Il développe un esprit de prévention chez les jeunes. Il s'assure des conditions météorologiques et en informe l'équipe. Il vérifie que le lieu de baignade soit bien rendu propre et en bon état après la baignade. L'ANIMATION : Le SB a aussi un rôle de conseiller dans le choix des animations liées à la baignade en fonction du milieu. Il donne des idées aux animateurs pour orienter le choix des jeux en prenant en compte également des appréhensions des enfants et des jeunes par rapport au milieu aquatique, à l'âge, au niveau, à leurs intérêts et leurs besoins. LA SURVEILLANCE : Le SB doit pratiquer une surveillance continue et rigoureuse au cours de toute la baignade. Il connaît l'organisation des secours des lieux aménagés, la réglementation, les différents facteurs, ainsi que les différents risques liés à la noyade. Ce rôle l'empêche d'animer au cours de la baignade. Il doit assurer une surveillance continue. L'INTERVENTION : Le SB intervient sur les noyades avec le responsable de la sécurité du lieu de baignade (Chef du poste de secours). Mais aussi sur les petites blessures soignées directement avec la trousse de secours du groupe, cela en dehors de la surveillance de la baignade.

5. LE FONCTIONNEMENT

5.1 VIE QUOTIDIENNE

L'équipe d'animation a la volonté de respecter au mieux les rythmes de vie de chaque enfant et des groupes d'enfants à travers les temps de vie quotidienne et les temps d'activités.

<u>Journée type au centre</u>	
7h30 – 9h	<u>Temps d'accueil du matin :</u> Les enfants sont accueillis par la direction, puis dirigés vers leur animateur référent, dans leur salle, où ils pourront poser leurs affaires. Les animateurs pointent les enfants sur leurs listings et sont disponibles pour recevoir enfants et parents. Ils devront prendre en compte les informations spécifiques (fatigue, humeur de l'enfant...) mais aussi informer et parfois rassurer parents et enfants en ce qui concerne l'organisation de la journée et le fonctionnement du centre.
9h – 9h30	Temps libre dans la cour et chants Mise en place des activités du matin.
9h30 – 12h00	• <u>Activité du matin de 9h30 à 11h30 :</u> Les activités du matin se déroulent à l'intérieur ou à l'extérieur. Elles sont préparées et encadrées par l'équipe d'animation et favorise l'épanouissement, la socialisation, l'autonomie et la découverte culturelle. • <u>Temps libre dans la cour de 11h30 à 12h00</u>
11h30-14h00	<u>Pause méridienne :</u> Le repas s'effectue à 11h30 pour les – 6 ans puis à 12h15 pour les + de 6 ans. Après les activités les animateurs organisent un retour au calme. Les enfants passeront ensuite aux toilettes avant le repas. L'entrée dans le réfectoire se fait de manière échelonnée, par petit groupe accompagné d'un animateur. Les animateurs mangent à table avec les enfants et participent à ce que le temps du repas soit un moment de partage, calme et convivial. Ils veilleront au bon déroulement du repas et à ce que les enfants goûtent à chaque plat. A la fin du repas les enfants sortent de manière échelonnée, dans le calme. Le repas est suivi d'un temps libre pour les + de 6 ans (jeux de ballons, coloriages, jeux de société, sous la surveillance des animateurs), d'un temps calme pour les – de 6 ans (histoires, chant, lego, dessins avec les animateurs). Pour les plus petits un temps de repos (sieste) se fera dans le dortoir sous la surveillance d'un animateur. Les animateurs mettent en place les activités de l'après-midi.
14h – 16h	<u>Les activités de l'après-midi :</u> Comme pour celles du matin elles se déroulent à l'intérieur ou à l'extérieur. Elles sont préparées et encadrées par l'équipe d'animation et favorise l'épanouissement, la socialisation, l'autonomie et la découverte culturelle.
16h-17h	<u>Goûter et temps libre :</u> A partir de 16h les enfants prennent leur goûter dans le calme. Le temps du goûter permet de faire un retour sur la journée, animateurs et enfants pourront exprimer leur ressenti. Le goûter est suivi d'un temps libre ou de petits jeux.
17h-16h	<u>L'accueil du soir :</u> Départ des enfants entre 17h et 18h. Les enfants sont répartis en petits groupes sur des ateliers encadrés par les animateurs (coloriages, jeux de sociétés, petits jeux extérieur...). L'accueil des parents est assuré par le directeur et l'adjointe dans un premier temps puis par les animateurs dans un second temps. Les animateurs notent sur leur « feuille de groupe » qui est venu chercher l'enfant (P pour papa, M pour maman...) Les animateurs font un retour aux parents sur la journée de leur enfant et les informe sur la journée du lendemain.

A PREVOIR DANS LE SAC A DOS

C'est l'été il fait beau et chaud. Pour éviter la déshydratation, les coups de soleil, une insolation, prévoir un **sac à dos** avec le nécessaire suivant :

Pour les 3/5 ans

- Casquette
- Gourde
- Crème solaire à écran total
- Un change
- Chaussures confortables
- Doudou et sucette si besoin pour la sieste des petites sections.

Pour les 6/11 ans

- Casquette
- Gourde
- Crème solaire à écran total
- Claquettes pour jeux d'eau

Pour les ados

A voir en fonction des activités

Sans oublier mes affaires de piscine tous les jours

- Une serviette
- Un maillot de bain
- Un bonnet de bain
- Une paire de brassards

Informations parents

Afin d'essayer de respecter au mieux nos objectifs sur l'environnement, nous demandons à ne plus avoir de bouteilles d'eau en plastique mais des gourdes lavables.

5.2 Communication

Les inscriptions : Concernant les familles, l'inscription à l'Accueil de Loisirs les informations sont envoyées par mail sur le portail citoyen et/ou viennent au bureau des affaires scolaires pour régulariser leur réservation. Ces informations sont également mises à disposition sur le site internet de la Mairie de Montauroux.

Les Réunions

➤ La réunion de mise en place

Cette réunion aura plusieurs objectifs : se présenter les uns les autres, revenir sur le projet pédagogique et sur le thème de cet été, faire quelques rappels sur la sécurité, l'hygiène, la santé, les comportements à adopter, les horaires, etc...

L'équipe d'animation installera les locaux, le matériel... Chaque animateur prendra possession d'une salle qu'il devra aménager de manière accueillante et festive tout en laissant l'opportunité aux enfants de se l'approprier.

➤ Les réunions de suivi

L'équipe de direction pourra, quand elle le jugera nécessaire, rencontrer les animateurs de manière individuelle dans le cadre du suivi de stage ou d'une remise au point (travail, comportement, formation...).

L'animateur peut également demander un entretien avec le directeur et/ou l'adjoint en cas de problème et/ou besoin.

➤ Les réunions hebdomadaires

Tous les lundis à 18h00 réunion pour retour sur la journée et organisation des sorties de la semaine. Une réunion supplémentaire pourra être organisée pour raison de service.

Les plannings : Il a été demandé aux animateurs avant l'ouverture de l'accueil de loisirs de compléter les plannings d'activités en fonctions de leur tranche d'âge et du thème de l'été.

Les plannings des activités hebdomadaires seront affichés dans le bureau de la direction, sur le site internet de la ville, à l'entrée de l'accueil de loisirs et distribués aux parents.

Le panneau d'information : Pour les animateurs et pour les familles, ce panneau est un moyen de communication permanent entre la direction et les animateurs (informations diverses, réglementation, instruction DDCS...). Il se trouve à l'accueil, accessible à tous.

Les familles : Les parents sont acteurs de la vie de l'accueil de loisirs au moment des accueils du matin et du soir. Ils pourront échanger avec l'ensemble de l'équipe pédagogique afin d'être informés sur le déroulement de la journée, de donner leurs impressions, leurs ressentis ...

En cas de nécessité nous pourrons prendre contact avec les familles par téléphone et restons disponible pour répondre à toutes questions de celles-ci. Certaines informations concernant les sorties pourront être communiquées par SMS.

Le projet pédagogique : il est mis à disposition pour les familles sur le bureau d'accueil du centre et sur le site internet de la mairie.

Les prestataires de service : concernant les prestataires de service, ils interviennent de manière occasionnelle afin d'assurer une bonne organisation de l'accueil de loisirs. Ils font partie de l'équipe éducative au

quotidien. La communication avec les prestataires se fait avant tout par téléphone et les demandes de réservations se font par mail.

Communication Adultes/enfants :

L'équipe d'animation est garante du bien-être et de l'épanouissement de l'enfant au sein de l'accueil de loisirs. Les animateurs doivent communiquer tout au long de la journée avec les enfants tant pendant les temps informels que pendant les temps formels. De plus, ils doivent être attentifs, dynamisant, sécurisant et doivent rester des référents.

5.3 Les activités et les sorties

Les activités s'inscrivent dans un projet d'animation propre à chaque groupe, en adéquation avec le thème de l'été, la tranche d'âge et le rythme de l'enfant. Les animateurs mettront leurs compétences, leur expérience et leurs capacités au service des enfants en proposant diverses activités ludiques et pédagogiques (ateliers créatifs, chants, jeux sportifs...). Nous attendons de l'équipe d'être créative, active et participative dans chacun des moments d'animation.

Les sorties ont pour but que chaque enfant s'amuse et découvre ou redécouvre un lieu ou une activité. Les animateurs participent, encouragent et rassurent les enfants si besoin. Les animateurs doivent remplir la fiche de sortie mise à disposition à l'accueil.

Les sorties avec nuitées en camping sont des moments d'animation forts où les enfants appréhenderont la vie en collectivité et où la participation de chacun, l'entraide et la solidarité prennent tout leur sens.

5.4 Le matériel pédagogique

Le matériel pédagogique nécessaire pour les activités manuelles (papier, feutres, ballons...).

Une ou plusieurs salles pour accueillir chaque tranche d'âge d'enfants

Le matériel médical nécessaire pour les sorties et dans le centre (trousse de secours)

Infrastructure municipale à notre disposition : gymnase.

5.5 Les transports

L'accueil de loisirs peut bénéficier pendant les vacances d'un bus municipal de 37 places pour les sorties ludiques et de 2 mini bus municipaux de 9 places. L'ACM fait appel également à un transporteur lorsqu'un grand nombre d'enfants doit sortir.

Les chauffeurs sont des employés municipaux. Lors de ses déplacements fréquents sur la journée ils font partie intégrante de l'équipe d'animation et restent disponibles sur le centre. Ainsi, leur présence étant nécessaire, ils partagent le repas avec l'équipe d'animation et les enfants.

5.6 Santé, sécurité et hygiène

5.6.1 SANTE

Chaque parent qui inscrit son enfant à l'ALSH remplit une fiche sanitaire de liaison (cadre de la législation) qui reprend les particularités sanitaires (allergies alimentaires ou médicamenteuses, PAI...), les coordonnées parentales et les autorisations spécifiques (autorisation à partir seul, personnes autorisées...). L'enfant ne doit pas être en possession de médicaments. En cas de traitement les parents doivent les remettre avec le certificat à l'équipe de direction.

- **Pour les animateurs et la direction**

Il faudra que les animateurs soient à jour de leurs vaccins et avoir un certificat médical. Les diplômes ou livret de formation (pour les stagiaires) devront être à disposition au bureau en cas d'inspection des services officiels (DDCS, gendarmerie...).

- **Formation à la santé**

Chaque animateur a dans sa pochette les fiches sanitaires des enfants de son groupe et un récapitulatif des particularités de chacun.

Avant chaque sortie, l'animateur se doit de se munir d'une trousse de secours et vérifier qu'elle soit complète. La liste des choses à trouver dans cette trousse sera affichée à l'infirmerie. Il est amené à réaliser des soins si un enfant se blesse au cours d'une activité. Dans chaque trousse se trouve une feuille de soins à remplir (date et heure du soin, nom prénom de l'enfant, nature et endroit de la blessure, produits utilisés et nom du soignant).

L'équipe d'animation ne peut en aucun cas donner un médicament par voie orale ou inhalé, exception faite sur présentation de l'ordonnance médicale ou autorisation parentale. La direction est identifiée comme seule à pouvoir donner certains médicaments définis par ordonnance médicale.

- **Cahier d'infirmerie**

C'est l'assistant sanitaire ou la direction qui le tiendront à jour en reportant les informations notées sur les feuilles de soins de chaque trousse de secours. Ces informations seront contrôlées et avisées par la direction. Ce cahier est disponible à l'infirmerie.

5.6.2 SECURITE

Interdiction formelle de laisser partir un enfant seul du centre sans l'autorisation de la direction.

- **En quittant le centre, l'animateur n'oublie pas de :**

- compter son groupe et prendre la liste et les fiches sanitaires des enfants
- vérifier que la tenue de l'enfant soit adaptée à l'activité
- prévoir la trousse de secours complète, la liste des numéros d'urgences, du centre et de la direction
- prendre de l'eau et des casquettes
- avoir un téléphone portable ou talkie walkie afin d'être joignable.

- **Les sorties à pied**

Donner à la direction l'objectif, l'itinéraire prévu, les horaires, la liste et le nombre d'enfants et veiller à bien fermer le centre à clef. Marcher sur le trottoir, toujours respecter le code de la route, les passages piétons, marcher à droite car un groupe est considéré comme un véhicule lent. Partir toujours à deux, un devant et un l'arrière du groupe.

- **Transport en bus**

Enfants et animateurs doivent être assis et attachés !

Un double comptage des enfants sera effectué, à la montée et à la descente du bus. A la montée et à la descente du bus un animateur reste devant chaque porte de sortie afin de s'assurer qu'aucun enfant n'aille sur la route sans surveillance. Les animateurs sont répartis au niveau des portes dans le bus. A l'arrivée, un animateur se charge de vérifier que rien n'ait été oublié. Les malades seront installés à l'avant, prévoir des sachets plastiques et bouteilles d'eau.

- **Les baignades**

Prévenir le surveillant de baignade avant d'aller dans l'eau. L'animateur doit être avec les enfants dans l'eau : 1 pour 8 pour les + de 6 ans et 1 pour 5 pour les – de 6 ans. Les baignades en mer ou au lac ne seront possibles qu'avec l'autorisation de la direction et dans une zone de baignade délimitée et surveillée.

- **En cas d'accident**

Prévenir les pompiers et signaler l'endroit, le problème, votre nom, celui de la victime, donner votre numéro de portable, et prévenir la direction tout en essayant de rester calme afin de ne pas paniquer le reste du groupe.

Selon la gravité de la blessure, prévenir en premier les pompiers : le 18 ou le 15 depuis un fixe ou le 112 et le 15 depuis un portable.

L'animateur qui prévient les secours sera l'unique référent avec les secours. Un autre animateur rassemble et éloigne les autres enfants et dédramatise la situation.

Ne pas déplacer l'enfant blessé et si besoin signaler votre présence aux usagers, puis rassurer et parler à l'enfant blessé sans le laisser s'endormir, ni seul et le préparer au départ avec les pompiers.

- **L'évacuation du centre**

En début de séjour nous effectuons un exercice d'évacuation pour évaluer la réactivité de chacun afin de procéder au mieux et de corriger les erreurs éventuelles au cours de cette évacuation.

En cas de risques extérieurs (feu ou autres), l'évacuation du centre est déclenchée par une alarme. A cette alerte vous devez ne pas vous préoccuper de vos effets personnels ne de ceux des enfants, mais rassembler les enfants dans le calme, les compter et vérifier avec votre pochette du groupe que tout le monde est présent.

Un animateur guide les enfants, animateurs et personnel au point de rassemblement ou le vers le lieu le mieux adapté !! Un animateur se charge de vérifier qu'il n'y ait pas d'enfants dans les toilettes ou salles d'activités.

Ne pas oublier de rassurer les enfants, de leur parler et de les calmer en cas de crise de panique ou d'angoisse.

5.6.3 HYGIENE

- **Les locaux**

Le nettoyage des locaux sera effectué par le personnel municipal mais l'animateur se doit de nettoyer la salle avant de la quitter en y associant étroitement les enfants.

- **L'alimentation**

C'est la société ELIOR qui s'occupe de la réalisation des menus, de la préparation et de la livraison des repas dans la structure. Le personnel de cantine municipale assure la mise en place de la salle, le service et le nettoyage de la cuisine.

6. LES REGLES DE VIE

Les règles de vie auront pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs sur les droits et devoirs de chacun ainsi que sur les codes de notre société (bonjour, au revoir, s'il vous plait, merci) afin de faciliter la vie en collectivité.

Le choix pédagogique de l'équipe est d'amener toute personne appartenant à l'accueil à réfléchir en début de séjour sur ces règles de vie en collectivité, de les lister, d'en choisir les sanctions.

Une fois les règles établies, l'équipe d'animation s'efforcera de montrer l'exemple et de mettre en application ces règles afin de garder une cohérence avec notre discours.

✓ Les repas

Avant tous les repas ou goûters, l'animateur doit veiller au lavage des mains, les casquettes et chapeaux sont interdits à table, la politesse avec les dames de cantine est de rigueur. L'animateur mange à table avec les enfants et doit essayer de faire goûter et de goûter tous les aliments mais ne pas forcer les enfants (ils n'ont pas tous besoin des mêmes quantités et il faut respecter les goûts de chacun). A la fin des repas, faire participer les enfants au rangement et ne pas oublier que **le repas est un temps calme**.

✓ Les sanitaires

Essayez de maintenir les lieux le plus propre possible, après chaque passage n'oubliez pas le lavage des mains et ne laissez pas les enfants y jouer. Signalez au plus vite les problèmes.

✓ Les locaux et la cour

Après chaque activité, veillez à rendre les lieux aussi propres que vous les avez trouvés en arrivant. Pour le nettoyage et le rangement, faites participer les enfants. Dans la cour, pensez à ranger les ballons ou autres jeux et veillez à ce que les enfants mettent leurs papiers à la poubelle. Sinon, organisez un ramassage collectif.

✓ Les lieux de jeux extérieurs

L'animateur devra veiller à ce que l'endroit soit exempt de tout objet coupant ou dangereux pour l'enfant mais également veiller à ce que le lieu soit laissé propre à son départ. Pour cela, pensez à emmener un sac poubelle.

✓ Tenue vestimentaire

Il sera demandé à l'ensemble de l'équipe pédagogique d'avoir une tenue vestimentaire adaptée à la fonction : chaussure fermée, casquette, pas de minishort ou mini-jupe.

Bien sûr en plus de ces quelques points, chacun est tenu de respecter le règlement intérieur du centre et au secret professionnel.

✓ Les objets personnels et téléphone

Il est demandé aux enfants de ne pas amener d'objets personnels sur le centre (MP3, téléphone portable...). En cas de vol ou dégradation le centre se décharge de toutes responsabilités.

Le téléphone portable pour l'animateur est souhaité pendant les activités, il permet de prévenir la direction en cas de problème. Cependant il ne peut servir à des appels personnels. Les enfants doivent laisser le leur chez eux pour éviter tout problème de casse ou de vol. De plus, il est interdit de prendre des photos des enfants avec vos téléphones. Les enfants ne doivent pas avoir accès aux écrans des animateurs.

✓ La violence

Aucun comportement violent (verbal ou physique) n'est toléré au sein du centre entre enfants-enfants, enfants-adultes et adultes-adulte. Tout enfant présentant un comportement violent risque d'être sanctionné. La sanction pourra aller de l'avertissement oral au renvoi temporaire ou définitif de l'enfant. Et tout adulte responsable de mauvais traitement envers un enfant risque des poursuites pénales.

✓ L'alcool et les drogues

Toute substance et consommation autre que boissons sans alcool sont interdites dans le centre, lieux d'activités et d'hébergement.

✓ La ponctualité

Les animateurs devront arriver à 7h30 ou 8h15 selon un planning d'arrivées échelonnées affiché et ces horaires devront être respectés ; en cas de problème de transport ou autre, l'animateur devra avertir la direction. Il en va de la bonne gestion et de l'image de l'accueil de loisirs.

7. L'EVALUATION

L'évaluation sera valable pour tous les animateurs et animateurs stagiaires. La grille d'évaluation sera établie par l'équipe pédagogique, le travail sera fait à partir des critères de la DDCS.

7.1 Evaluations des activités

Les bilans d'activités permettent d'évaluer la participation des enfants, de vérifier si les objectifs fixés dans la fiche d'activité sont atteints et ainsi de juger la pertinence du choix des activités par rapport aux objectifs et au thème. A la fin de chaque activité les animateurs font un point avec les enfants afin de recueillir leur ressenti.

7.2 Retour des parents

Les parents ont un regard consultant par rapport à notre travail, ils nous renvoient la vision du centre de loisirs que leurs enfants ont. Les échanges avec les parents sur la vie du centre sont importants et nous permette de nous améliorer. Les discussions que l'on entretient sont toujours bénéfiques et profitent à l'épanouissement de l'enfant. Le but étant d'établir une relation de confiance. Cet échange permet aux parents d'être informés sur les attitudes de leurs enfants en groupe.

8. CONCLUSION

L'équipe d'animation a le souci permanent de répondre et de s'adapter au mieux aux multiples besoins des enfants pour leur permettre de grandir, de s'épanouir et de s'enrichir.

La joie des enfants à fréquenter la structure sera le meilleur indicateur de la réussite du projet !